Mis en ligne le 12 octobre 2022,
Par Louise de MASCAREL, Assistante à la Direction Générale des Services

AR-Préfecture de Grenoble

038-213805179-20221010-6-DE

Acte certifié éxécutoire

Réception par le Préfet : 10-10-2022

Publication le : 10-10-2022

COMMUNE DE TULLINS

DÉPARTEMENT DE L'ISÈRE - RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Conseil municipal – Séance du 6 octobre 2022

Nombre de membres au Conseil Municipal : 26

qui ont pris part à la délibération : 22

Date de convocation : 30 septembre 2022

L'an deux mil vingt et deux, le six octobre, à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal de la commune de TULLINS, régulièrement convoqué, s'est réuni dans la salle habituelle des séances, sous la présidence de Monsieur le Maire, Gérald CANTOURNET.

Présents :

Mesdames et Messieurs : Gérald CANTOURNET, Dolores ADAMSKI, Florian GRENIER, Anne DROGO, Brahim SAADI, Alain FERNANDEZ, René MARTIN, Pascale LUBIN, José CORREIA DOS SANTOS, Sébastien MAGNIER, Eric GLENAT, Frank PRESUMEY, Clotilde BERTHIER, Stéphanie BESSET, Jean-Charles BANCHERI, Nicole CLUZEL, Roberto PASERO, Julie LADRET, Yann GUELY et Orlane FANGET.

Absents :

Messieurs Damien VINCIGUERRA donnant pouvoir à Florian GRENIER, Laëtitia SERPAGGI, Sébastien GINESTET, Cédric AUGIER, Jean-François RIMET-MEILLE et Didier DEMCZUK donnant pouvoir à Gérald CANTOURNET.

Le Conseil municipal a choisi pour secrétaire de séance Monsieur Frank PRESUMEY.

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL N° 2022-5.5-163

Signature d'une convention d'accompagnement avec le CAUE (Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et d'Environnement) de l'Isère pour le choix d'une équipe de maîtrise d'œuvre pluridisciplinaire dédiée à la requalification de la Place Docteur Valois

Madame la Première adjointe expose :

Dans le cadre de son projet de revitalisation de son centre-ville, portée par la démarche « Petites Villes de Demain », la Commune de Tullins souhaite engager la requalification de la Place Docteur Valois, symbole de centralité pour les tullinois.

A ce titre, la Commune de Tullins entend être accompagnée par le CAUE de l'Isère, association reconnue pour son expertise dans le traitement des espaces publics.

Cet accompagnement pour le choix d'une équipe de maîtrise d'œuvre pluridisciplinaire dédiée à la requalification de la Place Docteur Valois se traduira par les missions suivantes :

- Aider à la définition du besoin, comme suit :
 - Définir les objectifs du projet de requalification, notamment dans le cadre d'un atelier « technique » ;
 - Traduire les orientations définies par l'équipe municipale dans le cadre de deux ateliers « politiques » ;
 - Définir les modalités de concertation habitante.
- Assister la Commune dans la rédaction des pièces techniques du dossier de consultation des entreprises ;

AR-Préfecture de Grenoble
038-213805179-20221010-6-DE
Acte certifié éxécutoire
Réception par le Préfet : 10-10-2022
Publication le : 10-10-2022

- Assister la Commune dans la consultation (analyse des candidatures, des offres, réunions avec la commission spécifique, assistance à l'audition des candidats) et à l'établissement du rapport d'analyse des offres à l'issue de la consultation. La convention est conclue pour la durée nécessaire à la réalisation de la mission, soit une durée de 10 mois à compter de sa signature.

Le Conseil municipal après avoir délibéré à l'unanimité :

- **Approuve** la convention d'accompagnement avec le CAUE de l'Isère pour le choix d'une équipe de maîtrise d'œuvre pluridisciplinaire dédiée à la requalification de la Place Docteur Valois,
- **Autorise** Monsieur le Maire à signer ladite convention ainsi que tous documents pouvant s'y rapporter.

Copie conforme au registre des délibérations
Tullins, 7 octobre 2022
Le Maire

